Manuel d'utilisation de l'application Belbeef pour les abattoirs

Contenu

INTRODUCTION GENERALE	2
PARTIE A: NOTICE D'INSTRUCTIONS DE L' APPLICATION WEB	3
1. Introduction	3
2. Enregistrement	4
3. Données d'abattage	5
4. Grossiste	8
5. Archives	10
6. Contrôle de troupeau	10
7. Exigences Carcasses	11
8. Messages	12
9. Manuels	12
PARTIE B: NOTICE D'INSTRUCTIONS SERVICES WEB	13
1. Introduction	13
2. Étiquettes de présentation	14
3. Enregistrement	14
3.1 POST	15
3.2 Request	15
3.3 Response	15
4. Données d'abattage	17
4.1 POST	17
4.2 Request	17
4.3 Response	18
5. Grossiste	19
5.1 POST	19
5.2 Request	20
5.3 Response	20

INTRODUCTION GENERALE

Belbeef ambitionnait depuis le début de développer la banque de données Belbeef pour pouvoir abandonner le système de traçage papier et ainsi basculer intégralement vers un suivi digital des animaux abattus reconnus par Belbeef. Dans l'ancien système, les données du passeport bovin permettaient de vérifier si l'animal qui entrait pour être abattu était reconnu ou pas.

Afin de garantir une traçabilité performante, le processus a été entièrement numérisé. Depuis le lancement du Cahier des charges Générique Bovins, désormais devenu le Standard Belbeef, une connexion a été établie entre la banque de données Sanitel et la banque de données de Belbeef, et l'ensemble du processus numérisé. La numérisation de la banque de données est la clé pour simplifier le cahier des charges, pour diminuer considérablement la montagne de papier et garantir la fiabilité de la traçabilité. Les listes d'abattage et documents de traçabilité au format papier appartiennent donc au passé depuis longtemps.

Ce manuel vous accompagnera dans la communication correcte et simple des données d'abattages, etc. via l'application de l'abattoir. Cette opération peut s'effectuer de deux manières, soit par l'application Web soit par des services Web. Leur utilisation est expliquée dans ce manuel.

PARTIE A: NOTICE D'INSTRUCTIONS DE L'APPLICATION WEB

1. Introduction

L'enregistrement de l'identité des bovins, qui sont destinés à être commercialisés sous Belbeef, doit toujours avoir lieu dans la base de données Belbeef. Pour permettre l'identification et la traçabilité de chaque bovin tout au long de la chaîne de production et de commercialisation, le code du document d'identification (marque auriculaire) doit être saisi au moment de l'arrivée à l'abattoir, avant l'abattage. Ce code permet de vérifier les données de l'animal vivant par rapport aux exigences du cahier des charges. Après l'abattage, les données d'abattage doivent être saisies dans la base de données Belbeef, émettant ensuite une réponse définitive quant à la reconnaissance Belbeef de l'animal. L'abattoir enregistre ensuite la destination des bovins, de sorte que ces ces animaux deviennent visibles dans l'application Web du grossiste auquel les animaux ont été attribués. Le grossiste peut à son tour procéder à la mise en lots et attribuer la viande au maillon suivant.

L'application des abattoirs est une application 'webbased'. Vous pouvez y accéder via l'URL: https://abattoir.belbeef.be. Nous vous recommandons vivement d'utiliser à cet effet le navigateur **« Google Chrome »**.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont uniques pour chaque utilisateur et vous sont communiqués par le secrétariat de Belbeef asbl, ainsi que le numéro unique GVB de votre entreprise. Ce dernier est d'application lorsque vous choisissez de communiquer avec Belbeef via les services Web.

Lorsque vous ouvrez une session via l'outil Web, vous trouverez dans le haut huit onglets: 'enregistrement', 'données d'abattage', 'grossiste, archives', 'contrôle de troupeau', 'exigences carcasses', 'messages' et 'manuels'. Les fonctionnalités spécifiques à chaque onglet sont détaillées.

2. Enregistrement

Enregistre	ment Données d'abattage	Grossiste Archives	Contrôle de troupeau	Exigences carcasses	Messages 4	Manuels	
Enregist	rement animaux entrants 1	8 déc. 2023				ENCODAGE	TRAITEMENT FICHIERS
Marque auriculaire	9;		Enregistrer ou <u>Télécha</u>	urger fichier Beltrace			
Pour tra	aitement						
Statut	Numéro auriculaire	Nº troupeau	Producteur	Encodé le	2		
Aucune de	onnée n'a été trouvée.						
Animau	x prêts pour l'encodage	e des données d'abatta	ge			la de la companya de	
BELB FO		PAR VRC ALDI MSTD F		néro auriculaire	Numéro de troupeau	Producteur H	eure enregistrement Supprimer

Dans une première phase, tous les animaux arrivants doivent être enregistrés **avant abattage**. Cette opération s'effectue de préférence parallèlement à la notification sous Sanitrace.

L'enregistrement des animaux arrivants peut s'effectuer de quatre manières au choix :

a. Saisie manuelle

Le numéro de marque auriculaire de l'animal peut être saisi manuellement, ensuite vous procédez à l'enregistrement manuel. Tant la marque auriculaire complète avec code du pays et nombre de contrôles (par exemple, BE**0**12345678) que le numéro de marque auriculaire avec code du pays sans nombre de contrôle (par exemple, BE12345678) sont acceptés.

b. Balayage code à barres

Le code à barres du passeport, qui accompagne l'animal, peut être balayé à l'aide d'un scanneur à main. Les animaux sont automatiquement repris dans le récapitulatif.

c. Mise en ligne fichier Beltrace

La banque de données vous offre la possibilité de mettre en ligne le fichier Beltrace (destiné à l'AFSCA). Les animaux sont automatiquement repris dans le récapitulatif. Dans ce cas, vous ne devez pas faire d'enregistrement manuel. Un récapitulatif des fichiers Beltrace mis en ligne et de leur statut est disponible en haut à droite sous l'onglet « traitement fichiers ».

d. Services Web

L'intégralité du processus d'enregistrement des animaux entrants peut être automatisée en faisant appel aux services Web. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez vous référer à la <u>partie B</u> de ce manuel.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après enregistrement des données, les animaux entrants sont automatiquement répartis en 2 groupes:

Satisfait

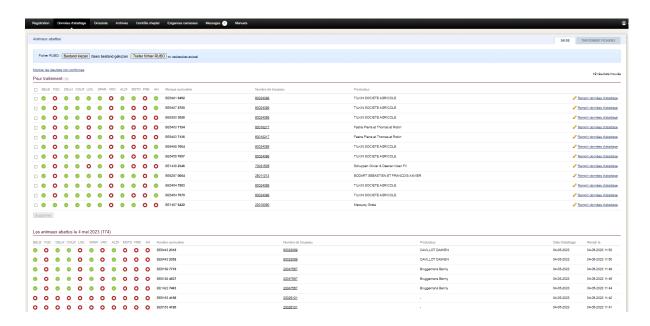
Les animaux éligibles à Belbeef sur la base des données des animaux vivants sont présentés dans cet aperçu. Le numéro de marque auriculaire, le numéro de troupeau ainsi que le nom de l'éleveur s'affichent, de même que les différents retailers auxquels l'animal peut prétendre.

Ne satisfait pas

Les animaux non éligibles à la commercialisation dans le cadre de Belbeef sont classés dans ce dernier groupe, avec mention des raisons pour lesquelles ils ne sont pas reconnus.

L'écran pour l'enregistrement des animaux entrants est automatiquement actualisé tous les jours. Chaque jour, vous démarrez avec un écran vierge. Les animaux éligibles à Belbeef sont automatiquement transférés vers l'onglet suivant où les données d'abattage sont à compléter. Les données relatives à ces animaux sont bien entendu conservées.

3. Données d'abattage



Tous les animaux qui ont été enregistrés sous l'onglet « enregistrement » sont à nouveau présentés ici pour traitement. Au cours de cette deuxième phase, les données d'abattage sont à compléter.

Afin de déterminer pour quel acheteur les animaux individuels conformes, vous devez donc en premier lieu évaluer leur reconnaissance de certification. Le bouton 'Montrer les résultats non conformes' permet d'afficher également les animaux non conformes.

La reconnaissance de la certification d'un animal ou d'un lot d'animaux est présentée sous forme d'une coche verte , d'une sphère rouge , ou d'une sphère orange

- = conforme
- = non conforme
- = conforme sur base de dérogation (dérogation = un écart par rapport aux exigences de carcasse du retailer, autorisé par ce dernier)
- = pas de réponse de la base de données externe

Exemple:

L'animal ci-dessous est conforme pour les cahiers des charges: BELBEEF, FQC (sur base de dérogation), COLRUYT, LIDL, SPAR, ALDI et ALBERT HEIJN.

En revanche, il n'est pas conforme pour DELHAIZE, VROUWELIJK RUND COLRUYT (VRC), MESTDAGH (MSTD) et FAIREBEL.

Pour le Herdbook Certified Belgian Blue, aucune réponse n'a encore été reçue de la base de données externe.



L'enregistrement des données d'abattage peut de faire de trois manières différentes :

a. Manuellement

Les données d'abattage peuvent être saisies manuellement par animal. Pour chaque animal proposé pour traitement, s'affiche à droite la possibilité de compléter les données d'abattage.

b. Mise en ligne fichier RuBo

Le fichier RuBo, destiné à l'IVB ou CW3C, peut être mis en ligne, après quoi le système associe automatiquement les données aux animaux qui ont été enregistrés antérieurement.

Dans la colonne 22, la méthode d'abattage est précisée.

- "0": abattage avec étourdissement
- "1": abattage sans étourdissement
- "2": abattage avec post-cut stunning

Dans le RUBO-file flamand, destiné à l'IVB, la valeur IdentiGEN peut être ajoutée dans la colonne 23; dans le RUBO-file wallon, destiné au CW3C, la valeur IdentiGEN peut être ajoutée dans la colonne 30. Cette valeur n'est pas obligatoire.

c. <u>Services Web</u>

L'intégralité du processus d'enregistrement des données d'abattage peut être automatisée en faisant appel aux services Web mis au point. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web (Partie B).

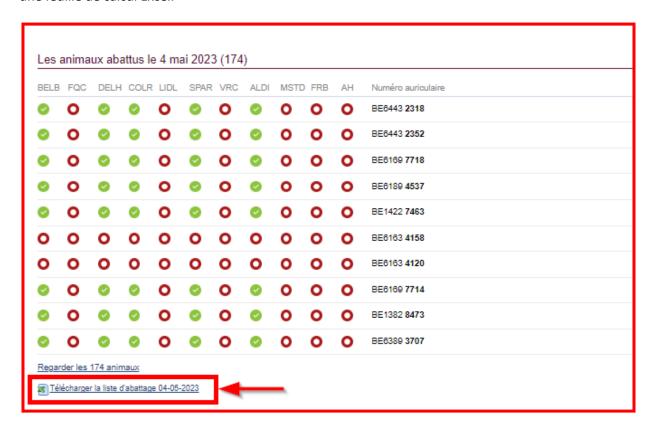
Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après le traitement des données, le résultat final de la conformité Belbeef est montré ainsi que la conformité pour les détaillants participants.

Les animaux qui peuvent être attribués sont inclus dans l'onglet suivant 'Grossiste'.

Export du jour d'abattage

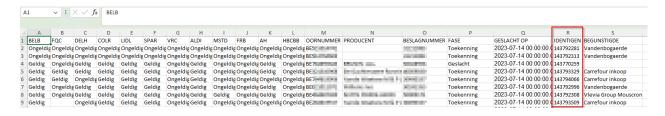
Il est possible d'exporter à tout moment la liste des abattages de la journée d'abattage en cours vers une feuille de calcul Excel.



La liste des animaux dont les données d'abattage ont déjà été enregistrées est affichée. Les données suivantes sont affichées par animal.

- Conformité Belbeef (valide ou non valide)
- Validité spécifique par détaillant (valide ou non valide)
- Numéro d'oreille
- Producteur (nom)

- Numéro de troupeau
- Phase (enregistrement, abattage, attribution)
- Abattu le
- Identigène : il s'agit du code-barres du stylet associé au numéro d'oreille (=> colonne R, via un filtre sur cette colonne, les codes manquants peuvent facilement être recherchés).
- Bénéficiaire (si les animaux ont déjà été attribués, voir l'étape suivante)

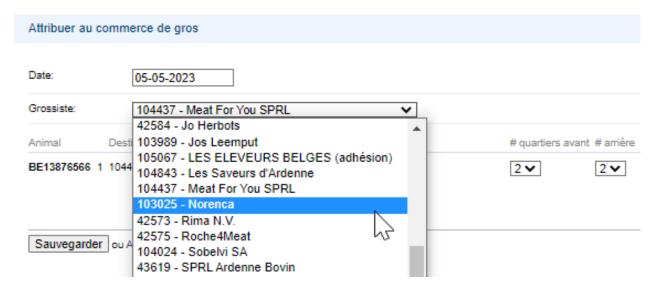


4. Grossiste

L'abattoir enregistre le destinataire des bovins abattus.

L'attribution d'un animal au grossiste s'effectue selon le numéro GVB unique du grossiste et doit se faire **avant** le départ de la carcasse vers le grossiste. Si vous le souhaitez, un seul animal peut être attribué à plusieurs grossistes (max. 4 pièces). Par défaut, les animaux entiers sont attribués à un seul grossiste.

Vous pouvez attribuer le nombre souhaité de quartiers avant et/ou arrière à un grossiste, et ensuite vous les retrouvez dans le formulaire qui apparaît lorsque vous appuyez sur le bouton "Attribuer au commerce de gros".



Vous pouvez également y supprimer les animaux que vous ne souhaitez pas céder à un grossiste .

L'enregistrement du grossiste s'effectue de deux manières au choix :

1. Manuellement

Pour chaque animal, il est possible de renseigner manuellement le grossiste auquel l'animal est attribué. Vous pouvez saisir ici manuellement le(s) destinataire(s).

2. Via le RUBO-file

Pour chaque animal, il est possible de désigner un grossiste auquel l'animal est attribué. L'attribution d'un animal entier à un bénéficiaire peut se faire sur la base du numéro de TVA (numéro d'entreprise). Le numéro de TVA est à renseigner dans la colonne 26 (format: BE0123456789).

3. Via le fichier Beltrace

Si la destination de la viande bovine est reprise dans le fichier Beltrace, il peut également être prévu que ces données soient utilisées pour attribuer automatiquement les carcasses aux grossistes. Dans ce cas, vous devez prendre contact avec Belbeef pour que cela soit spécifiquement programmé.

4. Services Web

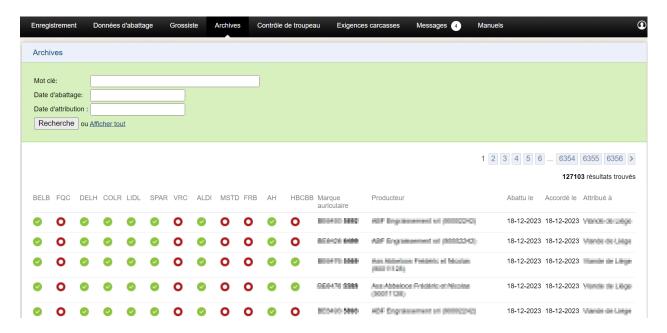
L'intégralité du processus d'attribution des animaux peut être automatisée en faisant appel aux services Web développés. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après l'attribution des animaux au destinataire, l'animal apparaît dans la boîte de réception de l'application web des grossistes. Sans attribution numérique, le grossiste ne peut pas commercialiser les animaux dans le cadre de Belbeef.

5. Archives

Les archives de l'abattoir permettent de vérifier quels animaux ont été attribués, à quel moment et à quel grossiste.



6. Contrôle de troupeau

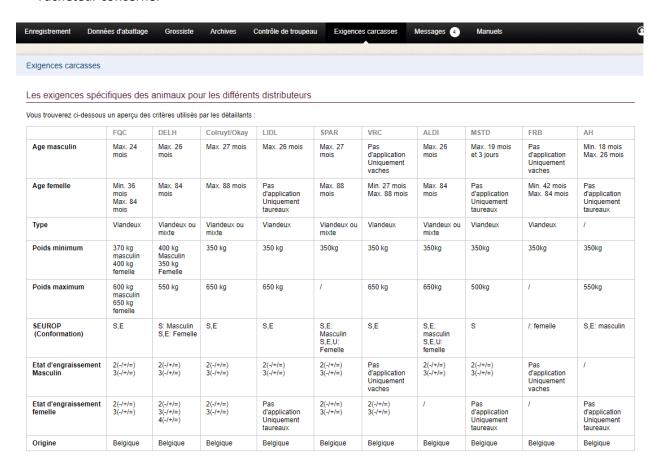
L'application Web vous offre également la possibilité de consulter le statut d'un troupeau avant l'achat d'animaux. Seuls les bovins de participants agréés bénéficiant d'une date d'agrément valide sont acceptés. De cette façon, par troupeau, il est possible de voir si l'animal est éligible pour Belbeef et pour les retailers participants.



<u>Remarque</u>: Tout contrôle au niveau du troupeau correspond à un **instantané de la situation**. Des participants peuvent à tout moment perdre leur reconnaissance à la suite d'un audit inopiné, d'une analyse non conforme... Il est donc conseillé de toujours vérifier l'agrément avant d'acheter des animaux.

7. Exigences Carcasses

L'onglet «Exigences Carcasses» indique les conditions des différents acheteurs participants pour lesquels une carcasse est examinée pour déterminer si elle est conforme ou non au label de l'acheteur concerné.



8. Messages

L'onglet "Messages" affiche divers messages généraux. Il peut s'agir, par exemple, d'une nouvelle version du manuel, d'une nouvelle version des cahiers des charges, d'une indisponibilité temporaire due à des travaux de maintenance, de mises à jour de logiciels, etc.



9. Manuels

La version la plus récente du manuel est toujours affichée ici.



PARTIE B: NOTICE D'INSTRUCTIONS SERVICES WEB

1. Introduction

Dans ce manuel, l'asbl Belbeef vous fournit les informations nécessaires pour saisir par l'intermédiaire de services Web les enregistrements, données d'abattage et attributions au niveau de l'abattoir. Les services Web sont une alternative à l'application Web qui nécessite une saisie manuelle, comme décrit ci-dessus.

Les services Web sont construits selon le <u>principe RESTful</u>, les http-verbs désignant l'opération souhaitée. Pour l'instant, seul POST est disponible pour charger des données en ligne, à l'avenir une extension pourra être envisagée pour permettre plusieurs interactions par l'intermédiaire d'autres verbs tels que GET, etc.

Comme <u>authentification</u>, un <u>header Basic Auth</u> est attendu avec chaque 'request'. Ce header est une combinaison d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe unique généré pour l'abattoir en question. Le nom d'utilisateur est toujours égal au numéro GVB de l'abattoir. Ces deux données vous sont attribuées par l'asbl Belbeef.

Les namespaces définis doivent être respectés. Cela est surtout d'application lors de la transmission des données d'abattage. Cela permet d'utiliser le fichier Beltrace existant sans conflit avec les champs supplémentaires requis par l'application de l'abattoir.

Les messages peuvent comporter le terme « bin ». Ce dernier indique l'étape en cours dans laquelle l'animal se trouve. Il s'agit soit de 'registration' (enregistrement), soit de 'slaughterinfo' (données d'abattage), soit d'assign' (attribution). Le champ d'état correspondant indique l'évaluation des données actuelles : 'valid' (tous les champs sont valides), 'invalid' (certains champs sont non valides et résultent en une non conformité Belbeef) et 'incomplète' (des données manquent).

Toutes les communications se déroulent via SSL (https). Le service Web est également disponible sans SSL (http) sous un environnement de test.

L'url de base pour l'environnement de test est la suivante :

https://test-slaughter.belbeef.be/rest/slaughter_test/v2.0

L'url de base pour **l'environnement de production** est la suivante :

https://slaughter.belbeef.be/rest/slaughter_prod/v2.0

Tous les exemples de ce manuel se réfèrent à l'environnement de test. Il va de soi que l'url de base doit être alignée sur l'environnement sous lequel vous souhaitez travailler (test ou production).

2. Étiquettes de présentation

La conformité de chaque label est calculée sur des paramètres spécifiques au label.

Cette valeur se trouve dans la balise <valid> et est "true" ou "false" pour la plupart des labels, mais une "dérogation" est également possible pour certains d'entre eux. Dans ce dernier cas, Les paramètres pour cet animal sont remplacés par une dérogation accordée par l'acheteur des carcasses.

<code></code>	<description></description>	<valid></valid>		
BELB	Belbeef	True or false		
FQC	FQC	True, false or derogation		
COLR	Colruyt	True, false or derogation		
DELH	Delhaize	True, false or derogation		
LIDL	Lidl	True, false or derogation		
MSTD	Mestdagh	True, false or derogation		
SPAR	Spar	True, false or derogation		
ALDI	Aldi	True, false or derogation		
VRC	Vrouwelijk Rund Colruyt	True, false or derogation		
FRB	Fairebel	True, false or derogation		
АН	Albert Heijn	True, false or derogation		
НВСВВ	Herdbook Certified Belgian Blue	True, false or incomplete		

3. Enregistrement

La première étape consiste à saisir toutes les marques auriculaires que vous souhaitez enregistrer dans la banque de données.

La saisie des numéros de marque auriculaire se fait dans l'un des formats suivants : soit le code complet avec code du pays et chiffres de contrôle comme saisis sous Sanitrace (par exemple, BE012345678) , soit le numéro de marque auriculaire avec code du pays sans chiffres de contrôle,

comme ils apparaissent sur le passeport. D'autres formes ne sont pas acceptées afin de garantir la cohérence des données. Tous les espaces dans la marque auriculaire doivent être supprimés avant la mise en ligne.

Il a été convenu que toutes les marques auriculaires sont à enregistrer et valider auprès de l'AFSCA via Beltrace avant que ces marques auriculaires ne soient enregistrées auprès de Belbeef.

3.1 POST

Un fichier BELTRACE peut être mis en ligne via http-verb POST. Comme aucun champ supplémentaire n'a été prévu pour l'enregistrement des marques auriculaires, les fichiers Beltrace peuvent être mis en ligne tels quels.

Seuls les éléments SlaugherLot sont requis pour l'élément SlaughterFile. Et pour cet élément SlaugherLot, le numéro de marque auriculaire est le paramètre le plus important.

Seuls les éléments du type « SlaughterLot » et leurs données correspondantes sont pris en compte. Le champ « ANM_REF_NBR » est obligatoire et doit contenir la marque auriculaire complète, comme renseignée sur la carte Sanitel de l'animal.

3.2 Request

POST /registration

<SlaughterFileToBeImported

</SlaughterFileToBeImported>

3.3 Response

La réponse indique par marque auriculaire mise en ligne un statut et la conformité Belbeef provisoire. L'évaluation définitive intervient après saisie des données d'abattage. Différentes raisons peuvent s'afficher pour expliquer la non-conformité Belbeef d'un animal.

```
<AnimalStatusResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AnimalStatusResponse">
    <success>true</success>
```

```
<ts>2012-08-14T17:46:03</ts>
  <result>
    <animcde>BE047823070</animcde>
    <status>ok</status>
    <label code="BELB" valid="true">
      <code>BELB</code>
      <description>Belbeef</description>
      <valid>true</valid>
    </label>
    <label code="FQC" valid="true">
      <code>FQC</code>
      <description>FQC</description>
      <valid>true</valid>
    </label>
    <label>...</label>
     </result>
</AnimalStatusResponse>
```

La liste ci-dessous énumère les différentes raisons pour lesquelles une marque auriculaire est considérée comme non conforme Belbeef:

- weight : poids aù-delà des valeurs autorisées
- phMax : pH- valeur supérieure à 6
- category : catégorie mâle/femelle non valide
- classification : Conformation mâle/femelle non valable
- fat : état d'engraissement mâle/ femelle non valable
- facility: troupeau non reconnu
- facilityUnknown: troupeau non connu dans la base de données Belbeef
- invalidBeslag: numéro de troupeau pas reconnu
- breedUnknown: race inconnue
- breed : race non autorisée
- monitoringperiod : période de suivi non respectée

- age : date de naissance/âge non connu
- ageMinimum : âge de l'animal inférieur à 12 mois
- ageMaximum : âge mâle/femelle supérieur à 26/78 mois
- slaughtermethod: technique d'étourdissement non autorisée (données d'abattage)

4. Données d'abattage

La deuxième étape porte sur la transmission des données d'abattage à Belbeef. Pour chaque marque auriculaire, la catégorie, l'état d'engraissement, la conformation, le pH (optionnel), la date d'abattage et le poids chaud de la carcasse sont transmis.

4.1 POST

Un fichier BELTRACE détaillé peut être mis en ligne via http-verb POST. Pour l'enregistrement des données d'abattage, des champs supplémentaires sont toutefois prévus sous forme d'un namespace complémentaire.

L'unité du champ weight/poids est le kilogramme et peut être saisi avec des décimales.

La méthode d'abattage peut être traitée via l'onglet <slaughtermethod>. Le champs peut contenir 3 options:

- "unstunned": abattage sans étourdissement
- "post-cut": abattage avec post-cut stunning
- "stunned": abattage régulier

Si l'onglet <slaughtermethod> n'est pas inclus dans la demande, le traitement continuera, mais le message suivant sera renvoyé dans la réponse:

<statusmessage>element slaughtermethod missing</statusmessage>

Des corrections peuvent être transmises dès que la marque auriculaire a été enregistrée et qu'elle n'a pas encore été attribuée à un grossiste. Les données d'abattage peuvent être corrigées. Le format reste identique, les champs souhaités étant complétés par de nouvelles valeurs.

4.2 Request

POST /slaughterinfo

```
<ANM_REF_NBR>BE047823070</ANM_REF_NBR>

<SLG_DTE>2012-11-28T17:00:30</SLG_DTE>

<b:weight>398.25</b:weight>
<b:category>D</b:category>
<b:classification>E+</b:classification>
<b:fatcoverage>2-</b:fatcoverage>
<b:ph>5.1</b:ph>
<b:slaughtermethod>stunned</b:slaughtermethod>
<b:identigen>123456789</b:identigen
</SlaughterLot>
</SlaughterFile>
</SlaughterFileToBeImported>
```

4.3 Response

La réponse donne, par marque auriculaire mise en ligne, un statut et <u>la conformité définitive</u> Belbeef.

5. Grossiste

Après le téléchargement des données d'abattage d'une marque auriculaire, un animal conforme Belbeef ou une de ses pièces peut être attribué(e) à un ou plusieurs grossistes.

5.1 POST

Chaque pièce ou animal peut être attribué(e) à un grossiste. Nous faisons une distinction entre les flux physiques et les flux commerciaux.

L'attribution effectuée ici désigne le prochain bénéficiaire. Il ne s'agit pas nécessairement de la localisation physique.

Le bénéficiaire est renseigné par pièce (maximum 4). Un type (avant ou arrière) doit être spécifié pour chaque quartier. Si aucune division spécifique n'est décrite, c'est automatiquement la carcasse entière qui est envoyée au grossiste en question.

Une date d'attribution peut également être transmise.

Le destinataire est identifié à l'aide du numéro GVB du grossiste. Une liste des numéros GVB par grossiste est disponible sur le <u>site web</u> de belbeef.

Le champ date est considéré comme la date de sortie de l'abattoir. Si ce champ est absent ou vide, c'est la date du jour qui est prise en compte. Il n'est pas permis de saisir des dates antérieures.

Après attribution, il n'est plus possible d'apporter des corrections via les services Web.

La réponse donne une vue d'ensemble du statut de l'animal concerné : conformité Belbeef, destinataires renseignés et bin actuel.

5.2 Request

POST /assign

```
<AssignAnimalRequest xmlns="http://belbeef.be/api/AssignAnimalRequest">
         <assign>
           <animref>BE047823070</animref>
           <destination>52557</destination>
           <weight>71.25</weight>
           <dte>2012-11-28</dte>
            <quarter type="fore" amount="2"/>
           <quarter type="hind" amount="1"/>
         </assign>
         <assign>
           <animref>BE047823070</animref>
           <destination>52661</destination>
           <weight>5.75</weight>
           <dte>2012-11-29</dte>
           <quarter type="fore" amount="0"/>
           <quarter type="hind" amount="1"/>
         </assign>
       </AssignAnimalRequest>
5.3 Response
       <a>ssignAnimalResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AssignAnimalResponse"></a>
         <success>true</success>
         <ts>2012-11-28T22:59:44</ts>
         <result>
           <animcde>BE047823070</animcde>
           <status>ok</status>
           <bin>
             <name>assign</name>
             <state>incomplete</state>
```

```
</bin>
 <label code="BELB" valid="true">
  <code>BELB</code>
  <description>Belbeef</description>
  <valid>true</valid>
</label>
<label code="FQC" valid="true">
  <code>FQC</code>
  <description>FQC</description>
  <valid>true</valid>
</label>
<label>...</label>
 <assignments cnt="2">
      <destination>52557</destination>
      <destination>52661</destination>
    </assignments>
</result>
</AssignAnimalResponse>
```

Historique

- Version précédente : version 7
- Ajustements par rapport à la version précédente:
 - Ajout d'un indicateur pour la certification raciale du livre généalogique Éleveo, noté HBCBB.
 - Ajout de spécifications sur l'emplacement du code IdentiGEN dans le fichier RUBO.
 - Mise à jour des URL des environnements de travail (test et production)
 - Corrections linguistiques générales
- Version précédente : Version 8
- Ajustements par rapport à la version précédente :
 - Ajout de la possibilité d'ajouter une sous-classe à la conformation.